

Tour D'Horizon ANGERVILLE VI

Vie associative

LE FORUM DES ASSOCIATIONS, UNE VRAIE RÉUSSITE!

Ecologie OPÉRATION, **NETTOYONS LA NATURE**

Jardinage





Tour D'Horizon - Angerville

SOMMAIRE

00

Vie communale

- p3 LE MOT DU MAIRE
- p4 LE MOT DES ADJOINTS
- p6 MOTION POUR L'AMELIORATION DU TRANSPORT FERROVIERE SUR LA COMMUNE D'ANGERVILLE
- p7 RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS D'ANGERVILLE ET DE SES HAMEAUX

Vie associative

- p8 A.A.R.A ACOMA
- p9 A. D. C. A.
 AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
- p10 LA PAGE DU MONDE COMBATTANT
- p11 BIBLIOTHÈQUE ANGERVILLE BILLARD CLUB
- p12 LES COCHELINS CYCLO CLUB ANGERVILLE
- p13 COMITÉ DES FÊTES ANGERVILLE JUDO CLUB
- p14 CLUB SPORTIF ANGERVILLE-PUSSAY KARATÉ
- p15 LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS
- p16 MOUVEMENT PLUS FACILE ODEFIA
- p17 MUSIC'HALLES PAUSE BIEN ÊTRE
- p18 PLANÈTE ENFANT
- p19 RANDO SUD ESSONNE S. M. A
- p20 TAE KWON DO TWIRLING BATON
- p21 SIMVPB TÉLÉTHON
- p22 RESTOS DU COEUR SECOURS POPULAIRE SECOURS CATHOLIQUE

Communiqués

- p23 ADMD ASSURANCE RETRAITE
- p24 GENDARMERIE NATIONALE :
- CONSEIL DE PRUDENCE AUX ADMINISTRÉS
- p26 GRIPPE A (H1N1)
- p28 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
- p29 JUMEAUX ET PLUS

Ecologie

p30 OPÉRATION, NETTOYONS LA NATURE

Sznté

p31 HIVER: LES VITAMINES QUI VOUS DOPENT!

Jardinage

- p32 FAUT-IL PLANTER À LA SAINTE CATHERINE ?
- p33 ENTRETIEN DES MASSIFS AVANT L'HIVER

Recettes

- p34 DÉLICIEUSE SALADE DE TOMATES FONDUE AU BRIE
- p35 BOUCHÉES AU CHOCOLAT ET AU CAFÉ

Jeux

- p36 MOTS CROISÉS
- p37 SUDOKU

Etat civil

p38 NAISSANCES MARIAGES DÉCÈS

Informations

p39 HORAIRES



LE MOT DU MAIRE

13.13

En cette rentrée, j'espère que les vacances vous ont apporté le tonus nécessaire pour aborder la reprise, qui à ce jour est déjà bien sur les rails.

Pendant cette période de repos, en ce qui concerne les services municipaux, beaucoup de travaux ont été réalisés ; notamment dans les écoles où nous avions à prévoir l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle et deux classes en élémentaire. Enfin, la rentrée a pu se dérouler dans de bonnes conditions avec pour cette année à nouveau deux services pour la cantine pour près de 300 élèves en moyenne sur moins de 2 heures.

Nous avons du également préparer le fonctionnement des services municipaux en cas de pandémie avérée de grippe A H1N1. Le but étant de protéger au maximum la santé des employés municipaux et permettre à chaque Angervillois de pouvoir continuer à bénéficier des services habituels même en cas de fort absentéisme. Aujourd'hui, avec la pose du panneau d'information en centre ville, nous sommes en mesure de communiquer aux habitants les moyens à mettre en place.

Dans un autre domaine, vous avez pu voir les nombreux travaux réalisés ou en cours : réfection de la rue de Dourdan, de l'Avenue du Paris pour environ 4 mois, le parking aux écoles et bientôt la rue de la gare. La sauvegarde des vestiges de l'ancienne tour, rue du jeu de paume, a également été entreprise après plusieurs années d'attente.

Enfin, avant de clore cet édito, je vous informe que :

- La commune vient de prendre une décision importante pour le lancement dans la ZAC «le Parc d'Angerville» d'une opération de construction «PASS FONCIER» avec la société Nexity Domaines sur 31 lots. Cette formule, dont vous trouverez tous les renseignements auprès de l'organisme, peut permettre à des familles primo-accédantes de devenir propriétaires pour un crédit mensuel d'un coût raisonnable. Faciliter l'accession à la propriété et notamment aux plus jeunes faisait partie de nos engagements de campagne. Cette promesse est donc tenue!
- Concernant les transports, conscient du besoin de bon nombre d'angervillois travaillant sur Paris, je vous informe que le Conseil Municipal a voté une motion réclamant une augmentation des dessertes ferroviaires sur notre commune ainsi qu'un rendez-vous avec les parties concernées pour entamer des négociations.
- Enfin, cette année encore pour pallier au désengagement de la SNCF sur le circuit spécial vers les lycées d'Etampes, le Conseil Municipal a reconduit sa participation à hauteur de 50% du coût de la carte de transport scolaire OPTILE, versée au syndicat de transport du grand étampois qui gère le service, pour chaque enfant empruntant cette ligne pour l'année scolaire 2009 / 2010. Cette participation a également été étendue aux enfants angervillois qui utilisent la ligne de transport gérée par le CEA et qui dessert le lycée Montmirault.

Vous le voyez, c'est donc bien la reprise pour tout le monde et les projets continuent d'avancer et de progresser. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous, petits et grands, une bonne rentrée!

Bien fidèlement

Le Maire Lucien CHAUMETTE

LE MOT DES ADJOINTS

0.0

Photographie de la rentrée scolaire 2009/2010 de l'école Primaire (maternelle et élémentaire)

Cet été de nombreuses interventions de maintenance et d'entretien des services techniques de la commune ainsi que des travaux commandés à des entreprises extérieures ont été entrepris, à savoir :

Maternelle:

- 1. Réfection de sol du dortoir et de la circulation allant à la salle de classe des «Petits»
- 2. Réfection de sol d'une zone d'une salle de classe et reprise des stores intérieurs
- 3. Mise en place de portes manteaux dans le couloir
- 4. Mise en place d'un lave mains dans une classe
- 5. Installation d'une climatisation réversible dans le dortoir qui apportera un confort aux enfants pendant leur sieste
- 6. Marquage au sol de jeux divers, d'un tracé d'une piste dans la cour des «Grands»
- 7. Installation complète d'une classe en mobilier neuf

D'autre part des jeux ont été installés dans la cour des « Grands » au printemps

Elémentaire:

- 1. Mise en peinture de deux classes
- 2. Installation de stores roulants électriques sur l'ensemble des fenêtres des classes, afin d'apporter un certain confort aux élèves pendant les périodes d'ensoleillement
- 3. Reprise de peinture dans les parties communes, sanitaires ...
- 4. Remplacement de portes manteaux dans un couloir
- 5. Installation complète de deux classes en mobilier neuf

Cantine:

- 1. Remplacement complet du faux plafond de la grande salle de repas, par la mise en place de dalles acoustiques
- 2. Installation de panneaux muraux spécifiques acoustiques de cette même salle

Ce traitement permet la diminution du bruit et apporte un confort important pour nos enfants pendant la période de leur repas du midi.

Extérieur:

- 1. Extension du parking devant le plateau d'évolution et mise en bitume
- 2. Traitement de l'étanchéité du bâtiment des logements
- 3. Nettoyage des abords, taille des végétaux, tracé des arrêts des cars

L'ensemble de ces points réalisés, la rentrée était très attendue de tous.

Effectivement les inscriptions ont été nombreuses, provoquant l'ouverture d'une septième classe en maternelle et de deux classes en élémentaire. Cela porte un total de 19 classes et de plus de 500 élèves pour le groupe scolaire du «Petit Nice».

En conséquence, cette situation entraîne une augmentation de fréquentation des enfants à la cantine scolaire. Il a été mis en place deux services le midi avec un renfort de personnel, notamment pour les «Petits» de maternelle. Ce choix a été retenu pour le bien être des enfants.

Pendant le temps d'attente du repas ou après repas, suivant les groupes, un encadrement renforcé a été instauré, permettant ainsi une autre approche pour l'occupation des enfants lors de cette période, par les jeux ou autres activités.

Le transport scolaire des enfants habitant les hameaux et la ZAC du Domaine d'Angerville venant se greffer, il a été nécessaire de mettre en place un car supplémentaire le matin et soir depuis la rentrée avec le personnel d'accompagnement correspondant dans chaque car.

Il faut noter aussi une forte augmentation d'enfants pour le hameau de Villeneuve.

En maternelle, avec l'ouverture d'une classe, il a été recruté une ATSEM, pour assurer le service.

Afin de permettre un bon fonctionnement journalier de l'ensemble des écoles, 20 personnes sont employées à ce jour par la commune, tous services confondus.

Le Conseil Municipal, et plus particulièrement la «Commission des Affaires Scolaires» sont et resteront attentifs à l'évolution et à l'organisation à projeter pour les années à venir dans ce domaine.

Nous veillerons au bon déroulement du fonctionnement général des écoles, en coordination avec les enseignants. Les membres de la Commission des Affaires Scolaires se joignent à moi pour souhaiter une excellente année scolaire à tous les enfants anciens ou nouveaux de la Commune, et que cette année leur apporte réussite.

Le Maire-adjoint Chargé des affaires scolaires

Patrick CARELLE

LE MOT DES ADJOINTS

18 11

Désormais c'est un véritable magazine municipal que nous vous proposons. Angerville change et avec elle, sa communication évolue, se transformant et se modernisant pour rester au plus près des réalités et toujours au service de votre information sur notre commune. A cet effet, la commune d'Angerville s'est également dotée d'un tout nouveau site Internet. Complet, dynamique et riche en informations pratiques sur bons nombres d'aspects de votre vie quotidienne, cet outil est également à votre service. Aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos éventuelles suggestions. En attendant, je vous invite à vous y rendre : www.mairieangerville.fr. Modernité et évolution de l'information également avec la mise en place d'un panneau d'information place Tessier. Nous vous l'avions annoncé, c'est aujourd'hui une réalité. Grâce à cet outil au design épuré, agréé par les Bâtiments de France et s'intégrant parfaitement à son nouvel environnement, nous pouvons communiquer avec vous en temps réel sur tout ce qui constitue l'actualité de notre commune. Informations municipales, communiqués officiels ou encore annonces associatives, cet instrument se veut vivant et le reflet d'une diversité d'informations et du dynamisme d'Angerville. Enfin, pour parachever ce petit point sur la communication, un mot sur le livret d'information. Cet ouvrage que nous avons voulu pratique a été réalisé à l'attention des nouveaux habitants. Mais comme vous aurez pu le constater dans vos boîtes aux lettres, ne voulant pas priver le reste des angervillois d'un précieux ouvrage de références sur la commune, la commission a décidé de le faire distribuer à l'ensemble de la population. J'espère que vous aurez pris autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le concevoir avec Monsieur CHIHANE et Mademoiselle Le VEZU. Remerciements aussi, à Mesdames PAVIA et DUMENOIR pour leur participation à la rubrique «un brin d'histoire», ainsi qu'à Monsieur NOEL pour les photos aux pages 29, 30, 31, 32 et 33. Leurs noms ont malencontreusement été oubliés en fin d'ouvrage. A nouveau, nous leur adressons nos excuses pour cet erratum.

Avec la rentrée, ce fut aussi une nouvelle édition du traditionnel forum des associations dont la fréquentation a connu, cette année, une forte augmentation. A nouveau, j'adresse tous mes remerciements aux associations ayant contribuées à la réussite de cette journée ainsi qu'aux visiteurs en espérant, notamment pour les nouveaux habitants, que notre riche tissu associatif a su combler leurs désirs et répondre à leurs attentes de loisirs. Rendezvous en septembre 2010!

J'en profite également pour rappeler à tous les amateurs de décorations lumineuses, qui embellissent de plus en plus chaque année notre commune, que cette année aura lieu la seconde édition du concours d'illuminations d'Angerville et de ses hameaux. Les critères restent les mêmes que l'année dernière, aussi je vous invite à prendre connaissance du règlement dans ce numéro du bulletin municipal. Précisons tout de même que les lauréats du concours 2008 peuvent participer mais ne peuvent pas concourir afin de laisser une égalité de chance à tous. Cette restriction n'étant valable que d'un concours à l'autre. Les lauréats premiers prix 2008 dans les 3 catégories seront invités à se joindre au jury.

Enfin je terminerai ce petit mot en vous rappelant que le 24 octobre prochain à 20h30, salle polyvalente Guy BONIN, la municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes d'Angerville organise la deuxième soirée théâtre avec la programmation d'une pièce de Dario Fo écrite dans les années 70 : «Faut pas payer !». Criante d'actualité et véritable «farce militante» aux airs de vaudeville, elle traduit les réalités sociales du monde ouvrier tout en reposant sur une mécanique de boulevard. Burlesque et dérision sont les maîtres mots que nous distillent avec grand talent nos 5 acteurs sur scène durant près de 2h. Alors retenez bien cette date et pensez à réserver vos places. Des informations ont déjà du vous parvenir via vos boîtes aux lettres. En espérant avoir le plaisir de vous y retrouver nombreux, je vous donne rendez-vous, avec mon collègue Monsieur CHIHANE et l'ensemble des membres de la Commission pour un prochain numéro du Tour d'Horizon nouvelle génération.

Le Maire-adjoint Chargé des cérémonies, animations, loisirs, sports, culture, jeunesse, information & communication Johann MITTELHAUSSER

La rentrée est passée et avec elle votre Tour d'Horizon fait peau neuve

MOTION POUR L'AMELIORATION DU TRANSPORT FERROVIERE SUR LA COMMUNE D'ANGERVILLE

NB



Face au développement de sa population et au nombre croissant de personnes désireuses d'emprunter les transports publics pour se rendre sur leur lieu de travail, la commune d'ANGERVILLE en appelle à la SNCF, au STIF, aux Régions lle de France et Centre pour qu'un accord puisse être trouvé.

En effet, avec une population qui avoisinera les 4500 habitants à l'horizon 2012 et face à une demande toujours en constante augmentation de la part des habitants, l'offre de transport ne semble aujourd'hui plus correspondre aux attentes.

Actuellement, la commune d'ANGERVILLE n'est desservie, le matin, dans le sens ORLEANS/PARIS, que par un seul TER à 7h05 et par deux TER le soir, au départ de Paris Austerlitz et à destination d'Orléans à 17h21 et 19h07.

Aussi, deux, voire trois TER supplémentaires, s'arrêtant en gare d'ANGERVILLE, répartis entre le matin et le soir, constitueraient une solution idéale d'autant que nombreux sont les TER circulant devant la gare tout au long de la journée. Ayant conscience que ces trains sont financés par la Région Centre dont nous ne faisons pas partie, nous ne voulons pas pour autant apparaître comme les laissés pour compte.

La solution privilégiée par la Commune d'ANGERVILLE, en adéquation avec les attentes de la population serait un renforcement de la desserte ferroviaire en gare d'ANGERVILLE située sur la ligne PARIS/ ORLEANS. Cette amélioration serait à porter plus particulièrement sur le sens ORLEANS/PARIS le matin

et PARIS/ORLEANS le soir. La solution relative à la mise en place de bus supplémentaires ne semble en effet que partiellement répondre au problème de l'offre de transport du fait que ces derniers empruntent des chemins détournés pour desservir d'autres villages, augmentant ainsi considérablement les temps de trajets. Nos administrés préfèrent aujourd'hui utiliser leurs voitures personnelles pour se rendre en gare d'Etampes (gare RER la plus proche) provoquant une saturation de plus en plus prononcée d'années en années des parkings de cette ville. A l'heure où les préoccupations environnementales sont grandes, relayées par le Grenelle de l'Environnement, l'on peut considérer que cette situation amenant à autant de circulation pour se rendre vers une autre gare est une ineptie et un contre-sens quand notre commune possède une gare en service.

Enfin, rappelons que certaines communes de l'Eure-et-Loir et du Loiret (Andonville, Autruy...) sont également très intéressées par la gare d'ANGERVILLE puisque cela leur permet de bénéficier de la carte orange pourtant financée par la Région Ile-de-France. De plus, la commune d'ANGERVILLE réalise pour sa part d'importants efforts en procédant à l'extension du parking de la gare. En effet, ce sont près de 40 places supplémentaires qui viendront s'ajouter en extension de celles déjà existantes et qui bénéficieront également aux habitants des départements riverains dépendant de la Région Centre prenant le train en zone lle-de-France.

Aussi, le Conseil Municipal d'ANGERVILLE, réunit en assemblée plénière, en adéquation avec la loi 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs et au nom de tous les habitants de la commune, désireux de pouvoir emprunter un service public de transport collectif de qualité et répondant à leurs attente,

DEMANDE, à l'unanimité,

- Qu'une solution puisse être trouvée, étudiée et proposée aux fins d'améliorer les dessertes locales en transport ferroviaire,
- Qu'une rencontre entre la SNCF, le STIF, les Conseils Régionaux d'Île de France et du Centre, et des représentants de la commune d'ANGERVILLE, soit organisée AU PLUS VITE afin de concilier les impératifs, contraintes et attentes de chacune des parties en présence et apporter des solutions concrètes aux usagers.

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS D'ANGERVILLE ET DE SES HAMEAUX DU 14 AU 20 DÉCEMBRE 2009

10 11



OBJET DU CONCOURS

La Commission Cérémonies, Animations, Loisirs, Sport, Culture,

Jeunesse, Information & Communication organise un concours d'illuminations.

La municipalité, comme les années précédentes, embellira la ville pour les prochaines fêtes de Noël en installant notamment des décorations dans les rues et sur la place. Afin de rendre la ville encore plus attrayante, la mairie invite tous les angervillois et angervilloises à décorer leurs habitations ou vitrines. Les réalisations les plus réussies se verront récompensées.

Article I

Le concours est ouvert à tous les habitants et commerçants d'Angerville. Les membres du jury sont invités à participer mais ne pourront pas concourir. L'inscription est gratuite. Le seul fait de décorer ou d'illuminer sa maison ou alentours pendant la durée du concours tient lieu d'inscription, dans le respect du présent règlement. Les illuminations devront être visibles depuis la voie publique.

Article II

Le concours est ouvert aux trois catégories suivantes :

- > Maisons individuelles
- > Habitations en logement collectif (fenêtres, balcons, ...)
- > Vitrines

Les lauréats (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) du concours 2008, peuvent participer, mais ne peuvent pas concourir

Article III

Les décorations utilisées dans le cadre de ce concours devront évoquer les fêtes de Noël. Il peut s'agir de guirlandes, neige artificielle, couronnes, décorations lumineuses, traîneau, personnages et animaux dessinés au pochoir, etc....

Article IV

Le jury effectuera sa sélection en évaluant :

> La diversité des décorations : formes, volumes, types de matériaux...

- > L'harmonie et l'esthétique : couleurs, types de matériaux, insertion dans le site, densité des décorations
- > L'originalité des décorations,
- > Les contraintes du site : surface disponible, esthétique des bâtiments alentours, luminosité...

Article V

Les décorations pourront être apposées sur les façades, portes, fenêtres, balcons ou être disposées dans les jardins et sur les commerces et/ou dans les vitrines.

Article VI

Le jury sera présidé par l'Adjoint au Maire aux Cérémonies et composé de 9 élus et des trois 1 ^{ers} prix du précédent concours.

Article VII

Le jury appréciera les réalisations du lundi 14 décembre au dimanche 20 décembre 2009 de 20h à 23h. Son passage ne nécessite pas obligatoirement la présence des participants. En effet, seules les décorations allumées et visibles de la rue seront prises en compte.

Article VIII

Les illuminations seront réalisées par les participants sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. La municipalité ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de quelque dommage que ce soit.

Article IX

La participation au concours et l'acceptation d'un prix implique de la part de chaque lauréat, l'autorisation de diffuser son nom ainsi que les photos de la réalisation primée pour les besoins de communication de la commune, notamment par voie de presse, dans le journal municipal et sur le site internet de la commune.

Article X

Seront récompensés les :

- > 3 premiers de la catégorie «maison individuelle»
- > 3 premiers de la catégorie «habitation en logement collectif (fenêtres, balcons, ...)

et maisons de ville»

> 3 premiers de la catégorie «vitrine décorée»

Attribution et remise des Prix :

Un seul prix sera attribué par lauréat et les décisions du jury sont sans appel.

Les lauréats seront prévenus individuellement fin décembre 2009 et la liste des résultats sera affichée en mairie. Toute personne primée qui ne souhaiterait pas être considérée comme ayant participé au concours ou qui dérogerait à l'un des articles du présent règlement, notamment l'article IX, pourra se désister de son prix en se faisant connaître en mairie dans les huit jours suivants réception de l'avis d'attribution de lot.

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des voeux du Maire le 09 Janvier 2010 à la salle polyvalente Guy BONIN

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE LA RÉGION D'ANGERVILLE (A. A. R. A)

NI

SAISON 2009-2010 SECTION ARTS PLASTIQUES

(1 er étage de la Piscine):

- Cours de DESSIN-PEINTURE-SCULPTURE avec professeur
- Enfants de 7 à 12 ans : mercredi 14h à 16h
- Ados et adultes : consulter le professeur Débuts des cours le 16 septembre. Renseignements : 06 68 97 52 91.

• Cours DESSIN-PEINTURE (Gratuits)

Sous les conseils des membres bénévoles de l'A A R A

- Samedi : 14h à 15h30 Débuts des cours le 10 octobre. Renseignements : 01 64 95 30 24.

• Cours «Encadrement» :

un samedi par mois (durée 4h) - Débutants : 9hà 13h

Confirmés: 15 à 19h30

Débuts des cours le 26 septembre. Renseignements : 01 64 95 30 24. SECTION AND COMPANY OF THE PARK OF THE PAR

SECTION MUSICALE (Chants)

Centre Culturel

Salle La galaxie (à côté du Billard-Club)

- Cours pour enfants (à partir de 7 ans) avec une artiste professionnelle
- Mercredi : 17h30 à 18h30 Débuts des cours le **07 octobre**. Renseignements : **01 64 95 25 78**.
- Réunions gratuites adultes pour chanter sous le guide d'une artiste professionnelle
- Lundi : 20h30 à 21h30

Débuts des cours le **28 septembre**. Renseignements : **01 64 95 25 78**.

Pour toutes ces activités, la carte de l'association (10€ à l'année) est obligatoire.

ASSOCIATION CULTURELLE D'OUTRE-MER D'ANGERVILLE

NB

L'Association Culturelle d'Outre-Mer d'Angerville a pour but de faire découvrir les cultures et partager les traditions des départements d'Outre Mer à travers diverses manifestations.

Initiation de danses exotiques et répétitions tous les dimanches à 15h30 à la salle Galaxie.

Adhésion annuelle de 12 euros.

Programme prévisionnel fin 2009 :

04 décembre 2009 : Participation au Téléthon 05 décembre 2009 : Participation à la cause d'une association caritative de Sainville

12/13 décembre 2009 : Marché de Noël d'Angerville

19 décembre 2009 : Chanté Nwèl

Pour plus de renseignements, contactez Clarisse Emica, Présidente de l'association au 06 34 07 44 35 ou Bénédicte Laval au 06 64 09 55 22

A. D. C. A

111

Un arbre qui cache la foret

Bonne Nouvelle : la T.E.O.M. baisse de 8 %, du jamais vu depuis près de 10 ans. MAIS, attention ! Cette baisse risque d'être fortement altérée dès 2010 par le retrait du SITREVA (traitement des Ordures) du SICTOM (Collecte des déchets) du HUREPOIX et de deux communes d'Eure-et-Loir. Sachant que le

retrait de la Commune de MAGNY les HAMEAUX s'est effectuée dans des conditions TRES désavantageuses pour le SITREVA et, donc, pour chacun de nous, que l'on voit mal comment les dites conditions pourraient être revues de façon plus favorables pour le SITREVA, nous courons tout droit vers une nouvelle flambée de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Si vous voulez êtes régulièrement informés, rejoignez l'A.D.C.A. Pour une modique cotisation annuelle de 5€, vous serez avisés de l'évolution d'une situation qui se présente d'inquiétante manière.

En attendant d'affronter la dure réalité, prenez note d'une date importante, celle du prochain concert organisé par l'A.D.C.A. Après le triomphe du dernier évènement, le prochain s'annonce tout aussi brillant avec l'exceptionnelle participation du «BIG BAND DE JAZZ de la GENDARMERIE MOBILE». Forte de 21 musiciens tous titulaires de diplômes de prestige, cette formation nous replongera, notamment, dans l'univers de Glenn MILLER et de ses célébrissimes St-Louis Blues, Moonlight Serenade (reprise par DAVE sous le titre de Chantons maintenant) et, bien évidemment, l'incontournable In the Mood.

C'est le 13 mars qu'aura lieu cet exceptionnel concert dont l'entrée est fixée à 10€, mais gratuite pour les Membres de l'A.D.C.A. En payant 5€ d'adhésion, vous économisez 10€ d'entrée. Qui dit mieux ?

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Président Alain SERVAIN,

15 Allée des Prairies à ANGERVILLE

Tél.: 01 69 95 01 34

1311

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos activités de l'année 2009 soit :

- Soirée choucroute du mois de mars qui a remporté un franc succès
- Loto du 11 septembre

Nous invitons tous les Angervillois pour nos activités de 2010, à savoir :

- Dîner dansant avec orchestre le 20 mars 2010 (ambiance assurée)
- Loto le 18 septembre 2010 (avec de super lots)

Renseignements auprès du président Pierrick Trochet Tél. 06 15 35 00 87 Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Le bureau et tous les membres de l'amicale

LA PAGE DU MONDE COMBATTANT

13.11

Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945



C'est par un temps généreux que nous avons commémoré en ce 8 mai 2009 le 64^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 qui mettait fin en Europe à la Seconde Guerre Mondiale.

Au cours des diverses allocutions il fut rappelé que ce jour-là s'arrêtaient enfin, les bombardements destructeurs de nos villes, les massacres des gens déportés dans les camps de concentration et surtout prenait fin l'hégémonie d'une philosophie destructrice et industrialisée de l'humanité par les barbares nazis.

Notre cérémonie bien que très sobre se déroula empreinte d'un grand recueillement avec le cérémonial rituel (dépôts de gerbes, rappel des noms des Angervillois morts pour la France, allocutions de monsieur le Maire et du Président des Anciens Combattant).

Monsieur le Conseiller Général nous honora de sa présence ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, une délégation de la Gendarmerie , les Pompiers et les Anciens Combattants avec leurs 3 drapeaux, des Citoyens d'Angerville sans oublier la

Fanfare qui assura la sonorisation musicale et qui au terme de la cérémonie nous entraîna en défilé vers la salle Guy BONIN où la Municipalité nous offrit le pot de l'amitié .

Contact Anciens
Combattants
Angerville: Th.BUFFET
Tél.: 06 73 71 50 62

Exposition sur la «Guerre d'Algérie» du 23 au 26 Mai



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Du samedi 23 au mardi 26 mai notre association présentait au Centre Culturel une exposition de tableaux relatant par leurs images et leurs textes les différentes causes ayant engendré les évènements que nous appelons «la Guerre d'Algérie».

Ces trente six panneaux d'exposition nous avaient été prêtés gracieusement par le Comité Départemental de l'Essonne élément de tutelle de notre fédération nationale. Nous avions ajouté une touche locale en réalisant quelques affiches, rappelant avec photos à l'appui, les différents moyens matériels connus utilisés pendant ce conflit (bateaux de la traversée de la Méditerranée, avions ,hélicoptères, chars, véhicules blindés ou non, canons).

Une grande partie de nos adhérents nous avaient fourni des photos souvenirs avec lesquelles les affiches réalisées représentaient les activités de chacun en situation à l'époque.

Les familles qui nous visitèrent furent ravies de retrouver les photos de leur mari, père ou grand père en condition au moment où ils avaient vingt ans.

La fréquentation ne fut pas tout à fait celle que nous avions espérée mais en compensation la satisfaction de tous nos visiteurs fut telle que nous pouvons réellement considérer cette exposition comme une réussite.

Les lundi et mardi nous avons reçu la visite des scolaires avec quatre classes présentes à tour de rôle une classe par demi – journée et notre récompense fut l'intérêt porté par ces jeunes pour cette période de notre histoire.

Deux reportages sont parus dans les journaux (Le Républicain et La République du Centre) et grâce à M.Edgard NOEL vous pouvez retrouver le sujet sur Internet en consultant : www.angerville91.fr, page d'accueil et Exposition Guerre d'Algérie.

Un grand merci à tous les participants visiteurs et organisateurs.

BIBLIOTHÈQUE

13.13

Exposition
du 3 au 21
octobre sur le
thème du
«chien»

Pour cette rentrée 2009, la bibliothèque vous reçoit toujours au n°27 de la rue Jacob

- les Mardi de 16h00 à 18h00
- Mercredi & Samedi de 15h00 à18h00

Elle propose **l'heure du conte** pour les tout-petits

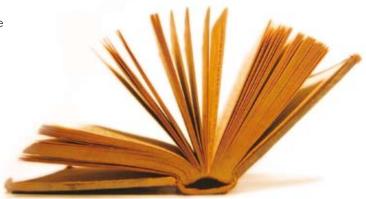
(0-3 ans) à 15h00 :

- Mardi 17 Novembre
- Mardi 15 Décembre

Ainsi que **Les histoires du Mercredi** pour les plus grands (3-7 ans) à 15h30 :

- Mercredi 4 Novembre
- Mercredi 2 Décembre

Elle vous invite également à venir découvrir des œuvres d'artistes amateurs sur le thème «Le chien» du 3 au 21 Octobre. La remise des prix aura lieu le 23 Octobre. Elle souhaite voir les Angervillois nombreux à participer.



ANGERVILLE BILLARD CLUB

AB



La saison 2008/2009 s'est achevée avec des résultats plus ou moins mitigés mais convenables dans l'ensemble.

Meunier Arnaud 2ème en finale district et 2ème en finale de ligue à la libre 100 pts et a participé à la coupe des provinces par équipes pour représenter la ligue du centre.

Rousseau Felix et Cauvet Jacky finalistes de district à la libre 80 pts

Ducloud Joel 2^{ème} en district et 2^{ème} en ligue 3 bandes 20 pts

Tous nos remerciements à Jacky Cauvet pour ces dix années passées à la présidence du club de billard. Venez nombreux nous rejoindre, jeunes et moins jeunes, pour pratiquer ce sport.

Pour tous renseignements:

- Salle de billard à partir de 18h : 01 64 95 39 13

- C Delachaume : 06 88 07 61 13

Le Président C. DELACHAUME



TARIFS SAISON 2009/2010

- Adulte : 150€ - Enfant : 40€

- Enfant 1ère licence :20€

LES COCHELINS

NI

Bonjour à tous, l'année associative 2009/2010 prend son envol.

Bon, et bien là, ça y est! Les jours raccourcissent, la nuit tombe avant même qu'on s'en aperçoive, les feuilles des arbres ne sont plus aussi vigoureuses, changent de couleur et le soleil se fait discret... Bref, ça sent l'automne.

Oh loin de moi la volonté de vous déprimer, au contraire. Car au mois de novembre nous allons réorganiser un dîner spectacle «Place des Petits Métiers» avec un super «Rata Beauceron» Cette création qui met en valeur les métiers oubliés du début du 18ème siècle est une joyeuse comédie humaine.



Bref, pas question de rester chez soi à niaiser devant la cheminée en buvant des tisanes et en comptant les jours jusqu'au retour du printemps. La culture n'a pas besoin de soleil et de chaleur pour pousser, un peu de volonté, de curiosité et d'ouverture d'esprit suffisent.

Nous vous attendons à partir du 18 septembre tous les vendredis soirs à 20h30 pour les répétitions du spectacle du 6 et 7 novembre 2009.

G. Courouble

CYCLO CLUB ANGERVILLE

00



Au seuil de cette nouvelle saison, que vous soyez nouveaux habitants ou Angervillois depuis quelques années déjà, le Cyclo Club d'Angerville vous ouvre, comme à son habitude, ses portes et vous souhaite une excellente rentrée 2009!

Voilà une belle occasion - notamment à l'issue du dernier forum des associations - pour vous qui aimez le vélo et la convivialité de rejoindre les licenciés du CCA!

Le CCA (sponsorisé par le magasin Leclerc Angerville) propose en effet à tous les amateurs de la «petite reine» des sorties tout au long de l'année sur les routes de notre belle région, essentiellement le weekend (dimanche matin) et les jours fériés mais aussi les mardis et jeudis (13h30) au départ du Club, rue des écoles (près du Centre Culturel).

Notre Grande Course du 12 juillet 2009 a connu un beau succès avec pas moins de 128 coureurs! (1ère, 2ème, 3ème catégories et GS) venus d'Ile-de-France et de la Région Centre. Cette course Angervilloise, toujours très disputée et animée, a été appréciée des habitués comme du public. Le CCA en profite pour remercier à nouveau l'ensemble des partenaires/donateurs et la Mairie pour leur soutien à cette course estivale! Prochains rendez-vous : le loto du CCA (23 janvier à 20h30 salle G. Bonin).

Alors si vous souhaitez «rouler» en groupes dans une ambiance agréable, rejoignez-nous sans plus attendre et contactez Jacques Drappier (Président) au 01 64 95 33 86

Rejoignez nous pour la saison 2009-2010!

COMITÉ DES FÊTES «PRÉPARONS ENSEMBLE LA CAVALCADE 2010!»

180

Dimanche 29 novembre : Bourse au jouets 12 et 13 décembre 2009 : Marché de noël

Le Comité des Fêtes d'Angerville invite tous les habitants et de nombreuses associations à rejoindre ses membres bénévoles pour la préparation des fêtes et animations du pays au cour de cette année 2009-2010.

La prochaine Cavalcade se déroulera en effet les 29 et 30 mai 2010 sur le thème des Pays du

Monde et chacun peut dès maintenant contribuer à la préparation de cette manifestation très conviviale et réputée. Le Comité des Fêtes tient d'ailleurs à remercier les bénévoles et dirigeants associatifs qui se sont mobilisés lors de la dernière Cavalcade. Ils sont - avec les nouveaux habitants! chaleureusement invités à nous rejoindre...

Une première grande réunion sera bientôt organisée sur le sujet et annoncée sur **comitefetes91.blogspot.com**

N'hésitez pas à prendre contact avec les bénévoles du Comité des Fêtes, soit à l'atelier de confection de «Fleurs» (salle des fleurs) soit à l'atelier de préparation de chars et de décors (hangar près du Château d'eau).

Pour toutes ces activités qui ont repris depuis début septembre, et bien d'autres à venir comme la bourse au jouets (dimanche 29 novembre) et notre traditionnel marché de noël les 12 et 13 décembre 2009. Les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues... Il n'est jamais trop tard pour participer.



Nouveaux habitants, pour vous faire une idée des activités auxquelles vous pouvez participer avec notre Comité des Fêtes rendez-vous sur : comitefetes91.blogspot.com

et contactez sans plus attendre Françoise Boivin, Présidente, pour plus d'info au 01 64 95 25 93. Courriel : comite-fetes-angerville@laposte.net.



ANGERVILLE JUDO CLUB

Cette année les cours se déroulent de la manière suivante :

BABY à partir de 4 ans, le mercredi de 17h à 18h ENFANTS, le mardi et mercredi de 18h à 19h ADOS, le mardi et mercredi de 19h à 20h ADULTES, le mardi et mercredi de 20h à 21h30

Nous vous attendons nombreux et nous vous annonçons d'ores et déjà notre loto

le vendredi 13 novembre 2009

Venez tenter votre chance

À très bientôt.

Le bureau



Après la pause estivale, il est temps de reprendre les cours de Judo.

CLUB SPORTIF ANGERVILLE-PUSSAY (C. S. A. P.)

13.11

Depuis début août, les joueurs du C.S.A.P. ont repris l'entraînement. Il faut absolument que la saison 2009–2010 démarre sur les chapeaux de roues pour l'équipe Seniors. En effet, l'objectif fixé par le président André Boivin et son équipe dirigeante est la montée en 1ère Division Départementale. Entraîneurs et joueurs sont conscients du défi qui les attend. Ils sauront y répondre!

Les jeunes footballeurs, quant à eux, vont cette année bénéficier des talents de Christophe Hurault, exentraîneur de l'équipe CFA 2 de Chartres. Son retour au club va, sans aucun doute, donner un nouvel élan à l'Ecole de Football et attirer de nombreux joueurs désireux de progresser.

Pour le C.S.A.P., le football est un sport populaire et sa pratique doit rester abordable financièrement. C'est pourquoi le prix des licences s'échelonne entre 48€ et 75€, avec possibilité de régler en 3 fois (Débutants 48€, Poussins - Benjamins - 13 ans - 15 ans 55€, 18 ans 65€, Seniors & Vétérans 75€).

Le C.S.A.P. faitappel à tous les bénévoles pour participer à l'essor du club. Dirigeants et accompagnateurs sont attendus avec impatience (licence et formation gratuites) pour faire vivre et évoluer le club phare de l'extrême sud Essonne.

Prochaine manifestation : loto, vendredi 12 mars 2010 à 20h30, salle des fêtes d'Angerville.

Renseignements et inscriptions auprès du président **André BOIVIN**

Tél.: 01 64 95 25 93 06 89 57 97 08.

Mail: cs.angervillepussay.foot@wanadoo.fr



KARATÉ

AB

Horaires des cours : Mardi et Vendredi

18h00 - 18h30 : Babys 4/5 ans 18h30 - 19h15 : Enfants 6/9 ans 19h15 - 20h15 : Enfants 10/13 ans

20h15 - 21h30 : Adultes à partir de 14 ans

Mercredi et Jeudi

18h30 - 20h00 : Enfants avancés

Dojo en face des pompiers - 91670 Angerville Renseignements au **06 81 87 18 01**



LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS

110

Bonjour à tous, c'est parti pour l'année associative 2009/2010

ACTIVITÉS 2009/2010

 AU CLUB CENTRE SOCIAL COTÉ RUE DU CHEMIN NOIR :

Activités Manuelles

Peinture sur soie, sur verre, sur abat-jour, vitrines miniatures etc...

Tous les lundis à partir de 14h30 Reprise le lundi 21 septembre.

Activités Diverses

Activité ludophile : jeux de cartes, triominos, rami, dominos, petits chevaux, etc...
Tous les jeudis à partir de 14h
Toute l'année

Scrabble

Tous les vendredis à partir de 14h

Patchwork

Mensuel le mardi à partir de 14h

Aqua-gym

Tous les mardis de 16h à 17h à la piscine

Sorties

1 sortie par mois (environ)

Voyage

1 fois par an

Vente de Cadeaux de Noël

Marché de Noël samedi 12 et dimanche 13 décembre 2009

Renseignements: 01 64 95 21 78





A LA GALAXIE RUE JULES DESMOLINS :

Gymnastique et Musculation

Tous les mardis de 18h à 20h Tous les jeudis de 10h à 11h

Gymnastique douce pour Retraités

Tous les vendredis de 10h à 11h

Gymnastique & Danse pour enfants à partir de 5ans

Tous les mercredis de 15h30 à 17h Tous les samedis de 10h00 à 11h30

Danses de ligne

Tous les jeudis de 11h à 12h

Renseignements:

01 64 95 30 24



MOUVEMENT *PLUS* FACILE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

133



«Mouvement plus Facile» porte un titre qui n'est pas toujours compris. Le mot «Mouvement» possède de

mot «Mouvement» possède de multiples sens. Pourtant, presque tous conviennent à définir notre raison d'être. Son sens premier est le déplacement, ce qui, s'agissant de faciliter la vie de personnes en situation de handicap, couvre parfaitement le but de l'association. Si l'on en croit Le Robert, mouvement est synonyme de mobilité. Là encore, le mot fait mouche! Un autre sens est action.

Nous développons un certain nombre d'actions tout au long de l'année, et représentons le monde du handicap dans de multiples occasions. Enfin, pris au sens de «courant de pensée», c'est l'adéquation parfaite avec le désir qui nous anime de rendre l'accessibilité possible pour tous, et pas seulement pour les handicapés-moteur. D'après les termes de la Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, il est évident que l'accessibilité doit être comprise comme normalité. Mais beaucoup est à faire. Et notre association s'engage en permanence dans cette voie.

Lorsque l'on parle de handicap, la majorité des gens pense «fauteuil roulant» Ce n'est pas entièrement faux, mais c'est très réducteur. Il existe en effet de multiples formes de handicaps :

déficience motrice - déficience auditive – déficience visuelle – déficience mentale

A ces quatre fléaux majeurs, vient s'ajouter la «MOBILITÉ RÉDUITE». Ce qui signifie que sans être aussi lourdement handicapées, des personnes sont en difficulté pour se déplacer : nos «anciens» que l'âge diminue petit à petit, les femmes enceintes, les blessés divers que ce soit du travail, du sport, de la circulation... Le handicap n'est pas synonyme de maladie, mais ceux qui le vivent, ont besoin de plus de facilités sur le terrain pour cohabiter avec les mêmes droits et les mêmes chances. Au mot «Mouvement» nous avons ajouté «plus Facile» car notre action tend à rendre à chacun la vie plus facile quand soudain elle se complique et qu'elle bascule dans le handicap. Et le plus en italique signifie qu'elle ne sera jamais vraiment facile

Mais l'association n'est pas uniquement constituée de personnes handicapées. Plus de la moitié de ses membres n'est pas dans cette situation, et nous les remercions de nous aider dans notre entreprise : rendre supportable le handicap, ou, au moins, y contribuer.

Si vous avez ou ressentez une vocation pour ce bénévolat sans médaille et sans gloire, n'hésitez pas à nous rejoindre. Plus que jamais, l'union fera la force, et le résultat sera beau.

ODEFIA - PREPARATION DU JOUR DE L'AN

00





Une fois encore ODEFIA est en pleine effervescence pour préparer le réveillon du Jour de l'An.

Pour cette soirée 3 nouveaux membres sont venus en renfort.

Chacun propose ses idées de décorations, de menus et d'animations afin d'organiser une super soirée pour la clôture de l'année 2009.

Les réservations commenceront début novembre.



MUSIC'HALLES

NB



Travail corporel, vocal, improvisations, textes classiques et contemporains...

LES JEUNES (10 - 14 ANS) : - mercredi 17h30 à 19 h à la salle G.Bonin d'Angerville

LES ADULTES:

- Mercredi : 20h30 à 22h30 à la salle des Fêtes de Méréville

- Jeudi : 14h à 16h

à la salle des Fêtes de Méréville

2010 c'est aussi l'année où les Music' Halles donneront la Périchole, opérette d'Offenbach qui se passe au Pérou; pour ceux qui ont vu les Brigands, ils ne seront pas déçus.

Ceux et celles qui auraient envie de participer à cette aventure peuvent téléphoner au 06 74 51 98 83 ou au 01 60 80 97 18.



PAUSE BIEN ÊTRE

13

L'association Pause Bien Être propose dans la Salle de Réunion du Centre Culturel

• DO IN Auto massage Adultes

- Jeudi à 18h00 (1h)

Gestes simples qui soulagent les tensions, évacuent le stress et harmonisent le corps en renforçant l'énergie vitale.

YOGA Adultes

-Jeudi à 19h00 (1h)

Travail du corps, contrôle de la respiration, concentration et détente à tout âge.

• RELAXATION Adultes

- Jeudi à 20h00 (45min)

Exercices de respiration, de méditation et de détente profonde du corps et de l'esprit.

Inscription à tout moment de l'année. Un cours d'essai gratuit. Début des cours

le Jeudi 24 septembre 2009.

Renseignements: 06 15 19 04 62



PLANÈTE ENFANTS ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

110



Planete enfants

arrueil de loisirs et Periscolaire





Cet été les enfants présents sur l'accueil de loisirs ont fait le plein d'émotions grâce aux activités diverses proposées par l'équipe d'animation que je tiens à remercier. Ils ont eu le bonheur de participer à de nombreuses sorties et visites: pompiers, karting, parc des félins, piscine, parc d'attraction, journée pêche...

La reprise s'est déroulée dans les meilleures circonstances possibles, l'agrandissement dont nous avons bénéficié l'année passée nous permet de pouvoir accepter toutes les demandes d'inscriptions.

VACANCES ET MERCREDIS

Nous accueillons vos enfants les mercredis et vacances scolaires en journée continue:

De 6h45 à 19h00 facturée 17€ (repas + goûter inclus)

• EN PERIODE SCOLAIRE

Nous accueillons vos enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

Le matin de 6h45 à 8h30 facturé 3.10€

(Vous devrez nous déposer impérativement vos enfants avant 8h00)

Le soir de 16h à 18h facturé 4.10€ Le soir de 16h à 19h facturé 5.20€

Nous avons mis en place un forfait pour les enfants venant matin et soir:

Le matin + soir jusqu'à 18h : 6.20€ Le matin + soir jusqu'à 19h : 7.20€

Retrouvez les infos concernant l'accueil de loisirs sur notre site : www.planete-enfants.jeun.fr ou par téléphone auprès du directeur M. GUILLOTEAU Mathieu 06.15.82.37.53



RANDO SUD ESSONNE

NB

Bonne marche!

La rentrée s'est effectuée pour nos marcheurs, le 3^{ème} dimanche de septembre pour la traditionnelle journée du patrimoine, à Vaux le Vicomte : visite du château, pique nique et randonnée à Blandy les Tours.

Retenez les dates de nos prochaines sorties : 15 novembre, 13 décembre, 17 janvier...

N'hésitez pas à nous rejoindre, et à vous renseigner auprès de Simon BEAUDONNAT ou de Evelyne PHILIPPON





S. M. A - SOCIÉTÉ MUSICALE D'ANGERVILLE





C'est la rentrée et en musique c'est encore mieux!! Les répétitions recommencent tous les vendredis à 20h45, n'ayez pas de recul nous accueillons les petits et les grands avec ou sans instrument. Des fêtes, des cavalcades, cérémonies officielles... Venez nous écouter dans la joie et la bonne humeur !!

Vous pouvez tout aussi bien nous contacter: Mireille FORTEAU 01 64 95 32 34 ou Régine 06 70 06 93 12



TAE KWON DO ANGERVILLE CLUB

13

Un art martial coréen et une discipline olympique.

La devise
du club :
Respect, Entraide,
Motivation,
Progression

Apprentissage d'une philosophie de modestie et un esprit de concentration.

Enseigné par le professeur TO SOVAN, 4ème DAN FFTDA / WTF. Diplômé d'état BEES 1, Juge national technique en compétition et jury aux passages de grade national.

Cours proposés aux jeunes et adolescents de 8 à 12 ans.

- Lieu d'entraînement :
- 3 Avenue des pensées 91670 Angerville
- Horaires d'entraînement : Lundi et Jeudi de 18h à 19h

Note: Tous les adhérents du club T.A.C. pourront

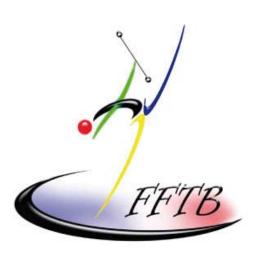


participer aux entraînements, les autres soirs de la semaine, avec les autres clubs d'ETAMPES et MORIGNY/CHAMPIGNY.

Renseignements: 06 82 68 51 43

TWIRLING BATON

00



Sport artistique Maniement du baton Gymnastique - Expression corporelle

Entraînements au gymnase d'Angerville le mardi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30 suivant âges et catégories.

 Compétitions : Grand Prix de France (débutants)
 Coupe de France
 Championnat de France

• Tarifs :

Mini-Twirl (3/6 ans) : 85€

Loisir (à partir de 6 ans ou classe CP sans compétition) 105€ Compétitions 120€

Compeniions 120€

Caution du bâton (facultatif) 50€

Plus d'informations, contactez Nathalie DELACHAUME au 01 69 95 04 54 ou 06 74 81 99 28

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SIMVPB

NI



Cette année, la chorale enfant, accessible à tous dès 8 ans, rencontre déjà un vif succès. Les nouveautés de cette rentrée : l'Atelier de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et l'Atelier d'écoute «Qui, quand, comment ?» pour les curieux et les amateurs de musique de film, de chanson française, de symphonie...

Pour les tout petits il reste quelques places en **Eveil Musique**. L'Eveil **Danse est complet...**

Le calendrier des prochaines manifestations sera disponible au secrétariat mi-octobre.

Retenez déjà la soirée du 27 novembre où les Ensembles de l'Ecole de Musique et de Danse du SIMVPB viendront donner un concert à la Salle Guy Bonin d'Angerville.

Nom de la structure :

Ecole de Musique et de Danse du SIMVPB

Direction : Myriam LOMBARD Secrétariat : Véronique COUPEAU

Contact: 01 64 95 12 20 / simvpb@wanadoo.fr

TELETHON L'ÉDITION 2009 SE PRÉPARE...

Le collectif «Angerville pour le Téléthon» invite cette année encore enfants et adultes, particuliers, associations, personnel communal, municipalité, commerces et entreprises à créer l'événement sur notre commune en participant tous ensemble aux animations solidaires organisées les 4 et 5 décembre prochains au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Ce formidable soutien pour les malades et la recherche sur les maladies génétiques (plus de 7 800 euros l'an passé à Angerville!) devrait s'illustrer cette année par une grande soirée avec un fil rouge, des animations sportives, des concours de belote et poker et bien d'autres surprises encore...

Les bénévoles du Collectif «Angerville pour le Téléthon» se sont retrouvés pour une nouvelle réunion préparatoire mardi 6 octobre à 20h30 au Centre Culturel (Salle du 1er étage, bâtiment A).



Comme chaque année, toutes celles et ceux - particuliers ou associations - qui souhaitent s'engager bénévolement pour aider à l'organisation des manifestations du Téléthon sont les bienvenus!

Pour connaître le calendrier des prochaines réunions préparatoires et le programme du Téléthon 2009, vous pourrez vous connecter sur

http://collectifangervillepourletelethon.blogs.afm-telethon.fr A bientôt,

Le collectif «Angerville pour le Téléthon»

LES RESTOS DU CŒUR D'ANGERVILLE

011



Lors de la Campagne des Restos du Cœur d'Angerville qui s'est déroulée du 02 décembre 2008 au 27 mars 2009, 12272 repas ont été distribués, permettant aux bénéficiaires de 13 villages alentours (91 et 28) de pouvoir profiter de cette aide.

La prochaine campagne «hiver» débutera dans quelques mois. L'ouverture est prévue le mardi ler décembre 2009. A cet effet, des affiches seront placardées notamment en mairie.

Restaurants du Cœur 8, rue Jules Desmolins 91670 Angerville Tél.: 01 64 95 21 53

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

111

VESTIAIRE

Ouvert les 1 er et 3 ème mardi de chaque mois de 15h00 à 17h00, nous recevons au 4 place de l'Hôtel de ville, les vêtements, chaussures, jouets, etc... en bon état afin de les distribuer aux personnes et familles qui en ont le plus besoin et à celles et ceux à qui cela peut rendre service. Le surplus est redonné à l'association Emmaüs France.



SECOURS CATHOLIQUE

171



Ouvert les 1 er et 3 ème jeudi de chaque mois de 15h00 à 17h00, nous vous recevons au 4 place de l'Hôtel de ville pour vous apporter de l'aide, des renseignements, des conseils, ou simplement pour bavarder un peu et ainsi rompre la solitude.

LA DÉLÉGATION DE L'ADMD POUR L'ESSONNE-SUD

13.11

L'Association pour le droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) a pour objectif principal de promouvoir le droit **Légal et Social** :

- de disposer de façon libre et réfléchie de sa personne, de son corps et de sa vie,
- de choisir librement la façon de terminer sa vie de manière à la vivre jusqu'à la fin dans les conditions les meilleures.

À l'automne 2008, la mission d'évaluation de la Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de la vie, dite Loi Leonetti, conclut sur une proposition accessoire : la création d'un observatoire des fins de vie.

Cet observatoire aura tôt fait de constater que la loi actuelle ne permet pas à ceux qui le souhaitent d'accélérer leur mort alors que leurs jours sont comptés et que la vie n'est plus que de la survie. Tout au plus peuvent-il accéder à un «laisser-mourir» dont on sait combien il peut être insoutenable pour le patient et pour les proches.

Il faudra donc, dans quelques années, réviser la loi actuelle. D'ici-là, l'ADMD continuera à faire entendre sa voix, notamment en exigeant que la problématique de la fin de vie figure dans les thèmes traités par les

états généraux de la bioéthique (16 février-17 juin 2009), ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'ADMD a doublé ses effectifs en cinq ans : 40 000 adhérents en France - près de 1 000 en Essonne – une centaine dans le Sud-Essonne (cantons de Dourdan, Étampes, Étrechy, la Ferté-Alais, Méréville, et Milly-la-Forêt.).

Chaque délégation de l'ADMD accomplit une mission de service public en faisant connaître les droits des personnes malades et en fin de vie : droit d'arrêter les traitements, droit de rédiger des directives anticipées relatives à sa fin de vie, déjà garantis par la loi, droit de désigner des personnes de confiance pour défendre le respect de la volonté exprimée.

Pour Plus d'informations : Déléguée ADMD pour l'Essonne-Sud : Jacqueline Laurent 28, rue de Jubert — 91690 SACLAS Tél. : 01 69 58 81 54

Mail: admd91sud@admd.net

ASSURANCE RETRAITE ÎLE DE FRANCE

00



Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

Venez faire le point sur votre retraite.

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) organise depuis 20 ans en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung des journées d'information retraite franco-allemandes.

Des conseillers de la caisse de retraite allemande vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à vos questions et éventuellement, évaluer votre retraite.

Prochaines dates pour 2009 : 27 et 28 octobre - 1er et 2 décembre

Modalités d'inscription :

Pour participer*, vous devez vous inscrire au préalable :

- par Internet en complétant un bulletin en ligne sur le site de la Cnav www.lassuranceretraite.fr rubrique Actualités régionales lle-de-France
- ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de la Cnav et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Assédic, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante :

CNAV lle-de-France Relations extérieures 932 75951 Paris cedex 19

*dans la limite des places disponibles

Contact presse : Cécile Moreschi

Tél.: 01 55 45 55 67

Mail: cecile.moreschi@cnav.fr

GENDARMERIE NATIONALE : CONSEIL DE PRUDENCE AUX ADMINISTRÉS

13.11



COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE MEREVILLE



Comment se protéger contre les cambriolages



Prévention et conseils



N'ouvrez pas à n'importe qui ...

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes mais se les font tout simplement ouvrir... N'ouvrez donc pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une femme seule ou une personne âgée.

Et méfiez-vous des uniformes. On ne compte pas les agressions à domicile perpétrées par de faux employés du gaz, de l'électricité ou du téléphone. Exigez qu'on vous glisse une carte professionnelle sous la porte et n'hésitez pas à téléphoner à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas !...

Vous êtes victime d'un cambriolage

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.

Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.

Faites rapidement opposition sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.

Appelez directement la gendarmerie de votre domicile : 17

Soyez des voisins vigilants

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie.

La description des suspects et du véhicule utilisé nous intéressent (Immatriculation, couleur, modèle).

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identificiation des auteurs et la découverte des objets dérobés.



Doordonnées de votre genalamiente

Communauté de brigade de Méréville 01.64.95.00.14



GENDARMERIE NATIONALE: CONSEIL DE PRUDENCE AUX ADMINISTRÉS

MA

Soyez prudent car ...

En France, toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis. 80% des cambriolages ont lieu en plein jour. 55% entre 14 et 17H. De trop nombreux cambriolages sont commis sans effraction.

Il y a egalement 20% des cambriolages la nuit pendant le sommeil des proprietaires.

En matière de prévention, l'essentiel est de faire perdre du temps pour décourager les malfaiteurs occasionnels ou presses. Aucun dispositif n'est à priori inviolable. En revanche, il est superflu d'aider les malfaiteurs en ne prenant pas quelques précautions indispensables...

Pour prévenir les cambriolages, la GENDARMERIE multiplie ses patrouilles, cependant elle ne peut être présente partout au même instant.



Pour limiter les risques, les règles de bons sens sont aussi indispensables que les équipements de protection.

Les bons réflexes ...

VOUS ETES CHEZ VOUS...

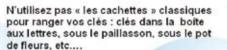
Ne laissez pas vos portes et fenètres ouvertes inutilement. Maintenez fermés portails, portes de garage et tout accés.

VOUS SORTEZ...

Plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, quand on est parti au travail, faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien...

Fermez les fenêtres et verrouillez les portes.

Si vous possèdez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous





Si vous perdez vos clès, changez les serrures. Il serait imprudent de continuer à utiliser vos doubles. D'autant plus que votre assureur peut refuser de vous rembourser s'il n'y a pas eu

Les mesures d'anticipation ...

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, etc.) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chequier, carte de credit (et code confidentiel), bijoux Equipez les d'accès vulnérables de barreaux (sous-sol ou sur rue).

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindee ...) et equipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebailleur pour reconnaître votre visiteur.

Pendant votre absence Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenetres.

Pendant vos vacances, prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier : les boites aux lettres encombrées sont à éviter.

Vous pouvez utiliser des programmateurs électriques pour allumer régulièrement des appareils électriques (lampes, radio, etc.) et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.



GRIPPE A (H1N1)

00

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER.



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15



POUR TOUTE INFORMATION

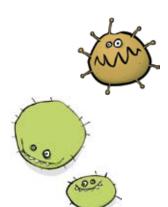
0 825 302 302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr









GRIPPE A (H1N1)

13 13

GRIPPE A (H1N1)

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

DE QUOI S'AGIT-IL?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs.

C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme (transmission interhumaine).

COMMENT SE PROPAGE CETTE GRIPPE?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la toux, les éternuements ou les postillons;
- · par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;
- par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur...).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES?

Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue notamment, et toux ou difficultés respiratoires.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- · Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades;
- couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussez ou éternuez.
 Et jetez votre mouchoir dans une poubelle.

QUAND ET PAR QUI SONT PRESCRITS LES ANTIVIRAUX?

Des médicaments antiviraux (l'Oseltamivir (Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza)) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

EXISTE-T-IL UN VACCIN POUR SE PROTÉGER DE CETTE GRIPPE ?

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un détai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

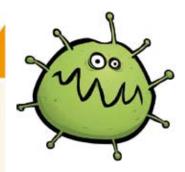
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr









SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

18.18



Actions pédagogiques

Le ministère de la défense mène des actions à destination de la jeunesse et du corps enseignant avec pour objectifs de renforcer le lien armées-nation, de faire découvrir le patrimoine militaire et d'éclairer la réflexion sur les valeurs du monde combattant.

La politique éducative conduite par le ministère de la défense en direction de la jeunesse répond à trois objectifs :

- mieux faire connaître le rôle de l'armée dans la société,

développer l'esprit et la culture de défense notamment dans les établissements scolaires (enseignement de défense institué par la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national) et auprès des acteurs des politiques publiques pour la jeunesse

- éclairer la réflexion sur les valeurs défendues par le monde combattant lors des conflits du XX^{ème} siècle et qui permettent de mieux comprendre aujourd'hui la politique de défense menée à l'échelon national ou européen
- aider à mieux connaître le patrimoine militaire, trace ou témoignage d'un conflit

Sur ces thèmes, le ministère de la défense :

- organise, dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, une information auprès des jeunes français sur les missions de la défense
- produit des outils et supports pédagogiques (expositions, brochures, plaquettes, mallettes pédagogiques...) notamment dans le domaine de l'information historique
- organise des concours destinés aux jeunes
- -soutient, finance et accompagne des projets éducatifs, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale (circulaire conjointe du 6 juillet 2001), en liaison avec des associations du monde combattant, des associations liées au monde de la défense ou des collectivités territoriales
- -aide à la formation initiale et continue des enseignants soit au niveau national, soit au niveau académique dans le cadre de l'activité des trinômes académiques, instance mise en place par les protocoles défense – éducation nationale.

Pour en savoir plus, consulter **Educ@déf.** Sources : SGA/DMPA/SDACE/BAP

Droits : copyright Ministère de la Défense/SGA Contact : bureau des actions pédagogiques dmpa-sdace-bap@sga-defense.gouv.fr

SGA/DMPA/SDACE/BAP

Information : Educ@déf http://defense.gouv.fr

Pour plus d'informations :

http://defense.gouv.fr

Oucontacteren mairievotre Correspondant défense pour la commune d'Angerville :

M. Bruneau P.

JUMEAUX ET PLUS L'ASSOCIATION DE L'ESSONNE

NI

IUMEAUX ET PLUS L'ASSOCIATION DE L'ESSONNI

Parents et futurs parents de jumeaux, triplés ou plus...

Une association pour vous aider!





1 bis, Chemin de Cossigny 91180 ST GERMAIN LES ARPAJON

e-mail: contact@jumeaux91.com

Site: www.jumeaux91.com

INFORMATION

ENTRAIDE MORALE

AIDE MATERIELLE

CONVIVIALITE

01.60.84.37.89

OPÉRATION, NETTOYONS LA NATURE

J. M.





Avec près de 320 enfants de toutes les classes de l'école élémentaire, cette 2ème opération «Nettoyons la nature» en partenariat avec

l'enseigne E.LECLERC est une véritable réussite.

Cette année encore les enfants purent prendre conscience de l'importance du respect de notre environnement que nous partageons tous et ont contribué chacun à leur manière à rendre aux espaces verts leur aspect naturel. Après l'effort vint le réconfort avec un goûter, offert par le magasin E.LECLERC à tous les enfants par l'intermédiaire de son Directeur Monsieur FOUCARD que nous remercions.

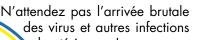
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec peut être l'organisation d'ateliers autour du tri-sélectif et du respect de l'environnement en plus de la traditionnelle collecte dans les bois.





HIVER: LES VITAMINES QUI VOUS DOPENT!

A. M.



bactériennes!

Dès à présent, dopez votre organisme! Outre les compléments

alimentaires, de nombreux aliments sont capables de renforcer votre système immunitaire grâce à leur teneur en vitamines et minéraux, tout en respectant une alimentation équilibrée et

variée, vous pouvez privilégier certains aliments, lesquels vont «booster» vos défenses contre les petits maux de l'hiver.

La vitamine C : la star de l'hiver

La vitamine C n'a pas d'équivalent pour stimuler nos défenses. Elle représente donc une excellente aide pour lutter contre les infections. A noter que la vitamine C est aussi particulièrement conseillée aux fumeurs. En effet, le tabac contribuant à détruire cette vitamine, les fumeurs sont très souvent carencés en vitamine C.

Où trouver de la vitamine C dans notre <u>alimentation</u>? Les fruits (les agrumes, le kiwi, le cassis, la goyave...), le persil et les légumes verts (salades, choux, poivrons, oseille...).

La vitamine B6 : contre le stress

La **vitamine B6** renforce l'action de la **vitamine C** et permet une meilleure **résistance au stress**.

Les principales sources de vitamine B6 :

La levure, le germe de blé, les viandes et les poissons.

La vitamine B12 : l'anti-fatigue

La **vitamine B12** aide à lutter contre la **fatigue** et facilite l'absorption du fer.

Les principales sources de vitamine B12 : Les abats, les œufs, le lait et ses dérivés.



Le fer : contre les infections ORL

Les carences en fer, particulièrement fréquentes chez les enfants et les femmes, favorisent les infections ORL à répétition. Sachez que le fer alimentaire est mieux absorbé par l'organisme que le fer sous forme de compléments alimentaires. A noter également que le thé empêche l'absorption du fer. Aussi, évitez d'en boire après un repas composé d'aliments riches en fer.

Les principales sources de fer :

Le boudin noir, la viande rouge, le foie et le pâté de foies de volaille. Point trop n'en faut : une part de boudin noir tous les dix jours ou une tranche de foie par semaine vous protège de la carence.

Le zinc : au cœur de l'immunité

En jouant un rôle dans la multiplication des globules blancs, lesquels sont de grands acteurs de notre système immunitaire, le **zinc** a une importance considérable.

Les principales sources de zinc :

Les viandes, les crustacés, les poissons, les céréales et les lentilles.

Le magnésium : un anti-stress

Cet élément aide à combattre le stress, et l'on sait bien que le stress affaiblit nos défenses.

Les principales sources de magnésium :

Les céréales complètes (notamment le riz complet), les fruits secs ou oléagineux (noix de cajou, amandes, noix...), le soja, les poissons, les légumes secs et certaines eaux minérales (Hépar, Badoit...).

En résumé, votre alimentation en hiver est importante pour votre apport en vitamines

Votre alimentation en hiver permettra de vous apporter les vitamines nécessaires pour combattre le froid, la fatigue, le stress et bien d'autres maux!

Encore faut-il bien équilibrer votre alimentation, en n'oubliant pas d'introduire des légumes et des fruits chaque jour ! En effet, légumes et fruits sont souvent moins prisés en hiver car plus rares et plus chers. Bien que tous les légumes soient présents dans le commerce, les légumes «hors saison» ont moins de goût. Privilégiez donc les légumes de saison pour ne pas être déçu(e)!

En hiver, pensez aux endives, choux, carottes, brocolis, betteraves, potirons, mâche...

Pour les fruits, à l'ananas, oranges, kiwis, pommes, poires, litchis...

Si votre alimentation n'est pas assez équilibrée ou si vous ressentez un coup de fatigue, pensez aux compléments <u>alimentaires</u>.



FAUT-IL PLANTER À LA SAINTE CATHERINE ?

13.11

Le dicton

«A la Sainte Catherine, tout bois prend racine» dit un dicton bien connu des jardiniers. De là à planter tout et n'importe quoi, qu'il vente ou qu'il neige, pourvu que le calendrier affiche la date du 25 novembre... il y a un pas qu'il vaut mieux ne pas franchir!



La sagesse des Anciens, encore faut il savoir la décrypter! Si la période de la fin novembre est incontestablement favorable aux plantations, ce que nos ancêtres jardiniers entendaient par «tout bois prend racine», c'est que le bouturage des arbres et arbustes avait alors de bonnes chances de réussite! Le temps a déformé la compréhension de ce dicton...

Le bon moment

Alors, si la fin novembre est favorable à la mise en place des arbres et arbustes à racine nues, c'est également le cas des autres semaines de l'hiver, avant le départ printanier.

> Mieux vaut se concentrer sur les conditions climatiques, et la nature de votre sol, pour déterminer le meilleur moment,

et garantir au mieux vos chances de succès.

Conseil d'achat

Si vous plantez tard dans la saison, surveillez l'état de la plante que vous achetez. Racines, branches et bourgeons peuvent avoir souffert du stockage.

Quand vous achetez des sujets en container, n'hésitez-pas à attendre des conditions absolument favorables à la plantation : ils sont aussi bien à attendre chez vous qu'à la pépinière! Il faut ici rappeler que les arbustes vendus en containers peuvent être plantés quasiment toute l'année (mieux vaut éviter l'été, cependant), moyennant un arrosage approprié.

Conditions atmosphériques

A la base, il convient d'observer le temps. Les plantations ne doivent s'envisager que si la période exclut les gelées. En effet, une mise en place réussie impose un arrosage copieux, qui



s'accommode mal de températures trop basses la nuit suivante...

Ensuite, procédez de préférence un jour où il ne pleut pas (le travail de la terre est facilité et le trou de plantation n'est pas rempli d'eau...), et où le vent n'est pas trop fort.

Dans la mesure du possible, ouvrez les trous de plantation des gros sujets avec 2 à 3 semaines d'avance : cela favorise la reprise.

Sol léger

Si votre sol est léger, bien drainé, les plantes ne souffriront pas de l'excès d'humidité en hiver, et craignent moins le gel du fait que l'eau ne stagne pas au niveau des racines.

Vous pouvez planter vos arbres en novembre/ décembre. Cela leur laissera le temps de s'enraciner convenablement avant l'été et ils résisteront d'autant mieux à la sécheresse.

Sols lourds

Si votre sol est lourd, deux possibilités :

Petits végétaux

Vous avez la possibilité de corriger la structure du terrain. Ajoutez du sable, voire un peu de gravier : vous allégerez le sol et aurez ainsi la possibilité de planter tout l'hiver.

Gros sujets et sujets fragiles

Pour les grands arbustes ou les plantes fragiles, mieux vaut être prudent. Une bonne gelée sur une terre argileuse détrempée s'avère redoutable. Attendez plutôt le début du mois de mars, en protégeant le pied le cas échéant.

Au final, tout est plutôt affaire d'observation et d'habitude que de strict respect du calendrier. Comme un retour à la sagesse des anciens, en somme...

ENTRETIEN DES MASSIFS AVANT L'HIVER



C'est aux premières gelées, lorsque s'achèvent les floraisons des retardataires d'automne que sont les dahlias et les asters, qu'il faut s'occuper des massifs. Un entretien efficace à cette période de l'année est le meilleur gage d'une abondance de fleurs l'an prochain.

Quand?

C'est vous qui décidez ! Attendez la fin des floraisons (c'est meilleur pour le moral). Attendez aussi le passage de quelques pluies (la terre sera plus souple). Travaillez un jour où le temps est sec et beau (c'est tout de même plus agréable!).

C'est parfois l'envie de planter des bulbes printaniers qui dictera l'entretien des massifs, car il est alors préférable de le réaliser au préalable.

Couper, arracher, nettoyer...

Avec un sécateur, rabattez les tiges des vivaces (surtout en touffe) à une dizaine de centimètres du sol.

Arrachez les annuelles (qui ne fleurissent qu'un seul été). Utilisez des gants : certaines tiges peuvent s'avérer coupantes.

Désherbez

Les «mauvaises herbes» constituent un compétiteur redoutable pour les plantes de massifs. Enlevez tout ce que vous pouvez : c'est autant de moins à arracher l'année prochaine.

Que faire des débris ?

Autant que faire se peut, apportez les déchets végétaux sur le tas de compost. Bien sûr, si les plantes concernées étaient malades, apportez-les à la déchetterie.

Ne jetez pas au compost les mauvaises herbes!

Travaillez la terre et enrichissez le sol

Entre les plantes et les arbustes, binez la terre : cela facilitera la pénétration de l'eau de pluie. Puis, épandez une couche de fumier (ou de compost), que vous mélangerez aux mottes en griffant en surface.



DÉLICIEUSE SALADE DE TOMATES

NB

Pe

• Pour : 7

Portions: 7 personnes
Prêt en: 45 minutes
(15 minutes de préparation
30 minutes au froid)

Une salade savoureuse et toute simple avec des tomates fraîches, du concombre, de l'oignon, du poivron vert et des herbes aromatiques. Ingrédients

- 5 belles tomates coupées en cubes
- 1 oignon haché
- 1 concombre coupé en fines rondelles
- 1 poivron vert coupé en petits morceaux
- 1 poignée de basilic frais haché
- 1 poignée de persil frais haché
- 3 gousses d'ail écrasées
- sel et poivre du moulin
- 2 cuillères à soupe de vinaigre de vin blanc

Méthode de préparation

1. Dans un grand saladier, combiner les tomates, l'oignon, le concombre, le poivron vert, le basilic, le persil, l'ail et le vinaigre. Bien remuer puis saler et poivrer. Réfrigérer avant de servir.

FONDUE AU BRIE

111



• Pour : 4

Portions : 4 personnesPrêt en : 30 minutes

(20 minutes de préparation

- 10 minutes de cuisson)

Ingrédients

- 2 gousses d'ail écrasées
- 23 de vin blanc sec
- 6 cl de vin de Xérès
- 1 Brie de 500 g coupé en cubes

(sans la croûte)

- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 pincée de noix de muscade fraîchement râpée
- sel et poivre blanc du moulin

Méthode de préparation

1. Frotter l'ail sur les parois et le fond du caquelon et laisser les restes au fond. On peut également préparer la fondue dans une casserole et transférer ensuite dans un caquelon, mais à quoi bon salir deux récipients ? Ajouter le vin blanc et le Xérès et faire chauffer sur feu moyen.

- **2.** Dans un récipient hermétique, secouer les morceaux de fromage dans la maïzena de façon à ce qu'ils soient bien recouverts puis, lorsque le vin est bien chaud, les ajouter au contenu du caquelon. Remuer lentement avec une cuillère en bois puis continuer avec un fouet. Ne jamais cesser de remuer pour éviter que la fondue n'attache au fond du caquelon. Lorsque le fromage est fondu, retirer du feu et ajouter la noix de muscade. Saler, poivrer.
- **3.** La fondue doit être lisse et doit recouvrir facilement une spatule en bois. Si elle semble trop claire, ajouter du fromage. Si elle semble trop épaisse, ajouter un peu de vin.

Pour accompagner:

On peut tremper du pain frais ou rassis, mais aussi des légumes juste blanchis, des saucisses cuites et coupées en morceaux, ou même des fruits frais tels que des figues ou des pommes vertes coupées en dés. On peu aussi servir cette fondue avec de la moutarde, des olives, des piments, des cornichons ou toutes sortes de sauces : faites appel à votre imagination!

BOUCHÉES AU CHOCOLAT ET AU CAFÉ

00

• Pour : 5

• Portions : 10 bouchées

Prêt en : 1 heure 20 minutes (20 minutes de préparation

- 1 heure de cuisson)

Voici une petite douceur très simple à réaliser et qui comblera vos invités à l'heure du café. Attention, ne les offrez pas

aux enfants... ils pourraient avoir du mal a dormir!

Ingrédients

- Pour les meringues:
- 2 blancs d'œufs
- 115g de sucre en poudre
- 75g de chocolat noir râpé
- De la poudre de cacao pour décorer
- Pour la garniture :
- 250ml de crème fraîche épaisse
- 1 cuillère à café de café instantané en poudre, mélangé avec un tout petit peu d'eau pour former une pâte
- 1 cuillère à café de sucre glace tamisé

Méthode de préparation

- 1. Préchauffer le four à 140 degrés C (thermostat 4/5).
- **2.** Battre les blancs en neige. Ajouter le sucre en poudre peu à peu tout en continuant à battre pour atteindre une consistance bien ferme et brillante. Incorporer délicatement le chocolat râpé.
- **3.** Avec une poche à douille ou une cuillère à café, déposer des petites quantités de cette préparation sur des plaques à pâtisserie recouvertes de papier sulfurisé. On peut les placer tout près l'une de l'autre puisqu'elles ne changeront pas de forme lors de la cuisson. Saupoudrer de chocolat en poudre et faire cuire pendant 1 heure environ, jusqu'à ce que les meringues soient légères et croustillantes à l'extérieur. Eteindre le four et laisser refroidir pendant encore au moins 1 heure, sans ouvrir la porte du four.
- **4.** Juste avant de servir, fouetter la crème et le café jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Ajouter le sucre et continuer à fouetter pour obtenir une consistance ferme.
- **5.** Etaler un peu de cette crème sur la moitié des meringues et recouvrir les meringues « tartinées » avec les meringues natures pour faire des petits sandwichs. Saupoudrer de cacao et servir.



MOTS CROISÉS

13.11

1	2	3	4	5	6		7	8		9	10	11	12	13
14							15		16					
	17					18			19					
20					21			22						
		23		24			25				26		27	
28	29			1		30				21		32	†	
33			34							35	36			
37		38				39			40				41	
42			43						44			45		
		46				47		48						
49	50				51		52							
53					54			55						56
57				58			59							
60						61						62	63	
64	1							1	1		65			

HORIZONTALEMENT

- Déshabille Marianne pour la jouissance d'un groupe.
- Plus proche du village que de la ville Elle a les pieds dans l'eau
- Travailler pour l'étranger
- Déformer accidentellement
- Donnera une décoration
- 20. 21. 23. 25. Un repas inoubliable
- Tirer avantage
- Petite bête Ce match peut l'être, tout en étant spectaculaire
- Située
- 28. Changera de ton
- 30. On lui doit la vérité
- 32.
- Ne compte pas Centre de flamenco 33.
- Un vampire ou des tigres en pagaille 34. Ancien d'Espagne
- 35. 37.
- Ville du Nigeria (ou forte tête dans tous ses états)
- 39 En allant de Messine à Syracuse
- 41 Lettre grecque
- Arbuste à fleurs blanches odorantes
- Les gens de chez nous Dégazage

- 47. Quantité approximative
- 49
- 52. 53. Couleur de tignasse
- Réunion dansante 54. Les bonnes moeurs
- Occasionnées
- Ne peut se défendre, encore moins attaquer
- 59 Quitte Olivet et se jette dans la Loire
- 60. Changeas d'air
- 61 En ville, c'est un peu le sac de Monsieur
- 62
- 64
- Lettre grecque Elle change d'équipe Est clos lors des sommes

VERTICALEMENT:

- Mitraillette
- Encore une gamelle Une forme d'esprit
- Parties d'armes
- Fardeau lourd à porter
- Infiltrée dans les lignes d'en face pour rapporter
- Il n'a pas développé la maladie
- N'est plus
- Ses orgues n'y sont pas musicales
- 10. Parés
- Plus proche que germaine

- Réseau partiellement souterrain
- 13. Grivoise
- Soldat à Verdun
- 18 Symbolise l'erbium
- On y rencontre des malfrats 20.
- Espèce de putois
- Existe de manière diffuse

- Se mélange pour donner l'Oubangui Société d'investissement
- Mi homme mi taureau, et la tête n'est pas celui que l'on croit
- Variété de bécasse
- Réussira
- 40. Façon de filer
- Procéderai à la purification de l'eau
- 4.5
- Premier sourire Habitué à la promenade des Anglais 48
- Se dégonfler 50.
- Le Juif errant, c'est lui
- Sortis des umes en pagaille, et pourtant unique 58. Autrefois honteuses
- 50 Crevé
- Symbolise le béryllium
- Paresseux ou un peu vaillant

SUDOKU

0.11.

La grille de jeu est un carré de 9 cases de côté, subdivisé en 9 carrés de 3 par 3 appelés «régions». Le jeu de Sudoku consiste à remplir les cases vides afin que tous les chiffres de 1 à 9 figurent une fois et une seule dans chaque colonne, dans chaque ligne et dans chaque région. En d'autres termes, chaque colonne, chaque ligne et chaque région doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. Une seule solution par grille est possible.

Jeu n°1

			8			2	5	7
7	2		5					
5		6		7	2			
	5		7	3	6	9		
		2			9		3	1
	9	3			8	7		5
	3	1	6	4			7	
	6		1					4
4		5			7	1	6	

Jeu n°2

2	1	4	6		8	9		
		8	1	3				
3					4	8		1
		2	4	6			9	
	9	5						6
4			7	9	5		8	
		1	8				5	
5				2		6		8
	3	7	5	1		2	4	

I



H



3	9	L	Z	7	6	ς	8	7
7	6	ς	ε	8	L	Z	9	7
7	7	8	ς	7	9	L	3	6
ς	7	7	8	L	7	3	6	9
L	3	9	6	ς	7	7	7	8
8	7	6	9	3	7	7	ς	L
6	8	7	7	7	3	9	l	ς
9	L	3	7	6	ς	8	7	7
Z	ς	7	L	9	8	6	7	ε

լ_ou nər

Solutions

1	1	∃	0		Ε	S	S	∃	В	1	1	A	В	1
n	A	Ι		3	S	1	A	В		S	A	В	3	A
3		Ι	3	В	I	0	1		3	W	В	3	Z	ı
S	3	3	S	n	A	Э		S	N		3	٨	A	В
	3	S	S	A	1	Ι	4		S	3	О	Ι	Э	A
3	Ν	Т	A	1	9	Ν	Τ	٨		1	0	В		S
S	3	В	Τ	0	Ν		Τ	A	9	Ζ	Ι	В	3	S
n	W		3	Ν	A	1	A	Э		3		A	1	Π
3	В	3	В	Ι		3	9	Ι	В	1	S		3	W
1	n	Ν		W	N	В	3	S		A	В	3	U	W
E	S	Т	S		1	n	Ν		Ξ	1	n	Ι		0
٨		В	3	Ι	Ι	4	0	В	Ь		3	Ν	3	Э
A	В	3	Ν	В	0		В	3	N	S	S	0	В	
В	3	Ι	В	0	В	Χ	3		A	Ν	Ι	В	A	W
9	В	n	0	В		3	S	Ι	Τ	A	٨	I	В	В
	VIOLS CLOISES													

NAISSANCES

011

Bienvenue à

07/06/2009 Maëssane SIFER 08/06/2009 Anas IDRISSI 30/06/2009 Anna GEORGELIN 23/07/2009 Anaïs DUCHAUSSOIT Paul GONSOT 13/08/2009 13/08/2009 Tristan GONSOT 18/08/2009 Sinan KARASU Maelle FARRÉ-DENOUAL 21/08/2009 28/08/2009 Erwan DÉRÉDEC

Lou MARTIN-ZWYSIG

MARIAGES

011

Tous nos voeux Le bonheur à

27/06/2009 27/06/2009 11/07/2009 25/07/2009 12/09/2009

03/09/2009

Sébastien GARGUET & Sophie THEVENOT
Dominique DELISLE & Evelyne DRIEU
François CAIRON & Marie LEAR
Michel LESEURRE & Catherine GOUGNY
Patrick BOURGEOIS & Marie-Claude ANGUERRAND



DÉCÈS

13.1

Nos condoléances à leurs familles

18/04/2009 20/08/2009

Geneviève PILLIAS née IMBAULT Fernande CITRON née GUILLOIS



HORAIRES

13 11.

Mairie

34, rue Nationale

BP 29 - 91670 ANGERVILLE

Tél.: 01 64 95 20 14 Fax: 01 64 95 20 99

Mail: mairie-angerville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi : 8h30 - 12h00/13h30 - 17h30 Mardi : 8h30 - 12h00/13h30 - 17h30 Mercredi : 8h30 - 12h00/13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h00/13h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h00/14h00 - 19h00

Point Emploi & Mission Locale

En Mairie

Horaires d'ouverture : Lundi 9h30/12h00

Déchetterie

Zone Industrielle du Bois de la Fontaine 10, rue des Épis

91670 ANGERVILLE Tél.: 01 64 95 39 39

Horaires d'ouverture :

Mercredi 9h/13h - 14h/18h Jeudi 9h/13h - 14h/18h Vendredi 9h/13h - 14h/18h Samedi 9h/13h - 14h/18h

Sécurité Sociale

Centre Social

Avenue du Général Leclerc 91670 ANGERVILLE

Tél. : 01 64 95 21 25

Horaires d'ouverture:

1 vacation par mois le 1er lundi de 9h à 12h

Bibliothèque

27 Rue Jacob

91670 ANGERVILLE

Tél. : 01 64 95 28 36

Horaires d'ouverture : Mardi 16h/18h

Mercredi 15h/18h Samedi 15h/18h

Piscine

Chemin d'Autruy 91670 ANGERVILLE Tél.: 01 64 95 33 04

Tarifs des entrées :

Enfants (-16 ans): 1,35€

Adultes : 2,15€ Visiteurs : 0,90€

Horaires d'ouverture (période hivernale) :

Mardi 17h/18h30 Mercredi 15h/18h30 Vendredi 17h/18h30

Horaires d'ouverture (période estivale) :

Lundi 14h/19h45

Mardi 10h/12h - 14h30/19h30 Mercredi 10h/12h - 14h30/19h30 Jeudi 10h/12h - 14h30/19h30 Vendredi 10h/12h - 14h30/19h30 Samedi 10h/12h - 14h30/19h30 Dimanche 10h/13h - 15h/19h30

Centre Communal

d'Action Sociale (CCAS)

Du Lundi au Jeudi (fermé le mercredi après-midi) :

8h30 à 12h00/13h30 à 17h30

Le Vendredi:

8h30 à 12h00/14h00 à 19h00

Permanence juridique

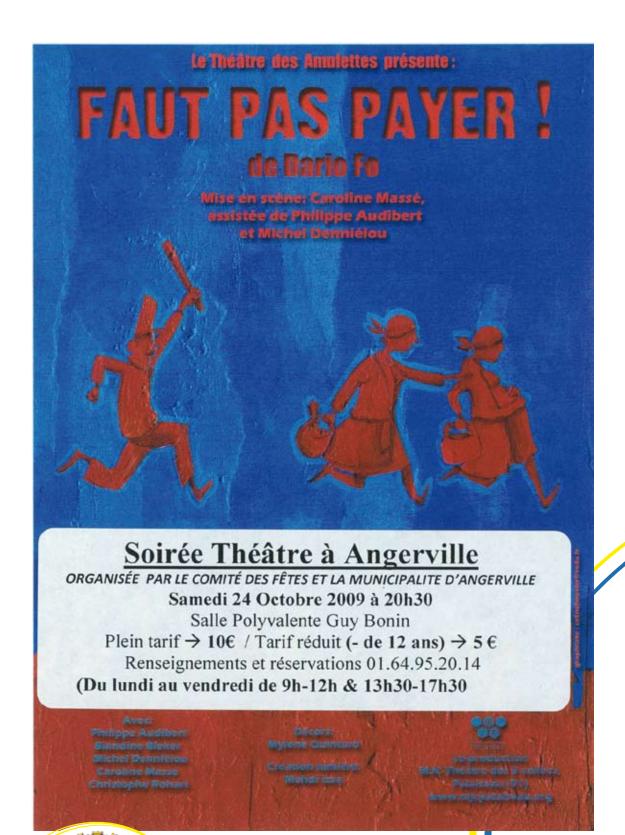
Le 4^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h au centre social

Permanence du Député et du Conseiller Général :

Le 4^{ème} lundi du mois en Mairie à partir de 17h

Une borne CAF est à votre disposition en Mairie





e e

Nous remercions toutes les associations pour leur participation et vous donnons rendez-vous pour le prochain numéro